CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023



 $\diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit$

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS



Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 octobre 2023, s'est réuni le lundi 16 octobre 2023 à 20 H 30, Maison de l'Enfance à La Ferrière.

 $\diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit$

23-107 Personnel / Planète Jeunes - Création de postes non permanents en Contrats d'Engagement Éducatif

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la proposition du Maire et de créer les 11 emplois non permanents sous Contrat d'Engagement Éducatif dans les conditions énoncées ci-dessous :
 - > 5 animateurs du 23/10/2023 2023 jusqu'au 27/10/2023 inclus (1ère semaine) :
 - 3 Titulaires BAFA
 - 1 Stagiaire BAFA
 - 1 Agent non diplômé
 - 8 animateurs du 30/10/2023 2023 jusqu'au 03/11/2023 inclus (2ème semaine) :
 - 5 Titulaires BAFA dont 1 présent 3 jours uniquement en qualité d'Handisitter dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap inscrit sur la 2ème semaine.
 - 2 Stagiaire BAFA
 - 1 Agent non diplômé

Les agents saisonniers seront engagés en qualité d'animateur et seront rémunérés sur les 3 forfaits journaliers suivants (quel que soit le nombre d'heures réalisées) :

Candidats sans diplôme	50€ brut/jour
Candidats stagiaires BAFA	70€ brut/jour
Candidats BAFA ou équivalent	80€ brut/jour

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement correspondant.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 aux articles et chapitres prévus à cet effet.